

 	<p style="text-align: center;">LYCEE FRANCO-HELLENIQUE EUGENE DELACROIX</p> <p style="text-align: center;">B.P. 60050 15301 AGHIA PARASKEVI ATHENES - GRECE TEL (+30) 211 300 91 30 http://www.lfh.gr</p>
---	---

CONSEIL D'ECOLE N° 2 - MARDI 14 MARS 2023 - 15h00 (au LFHED)

Monsieur Rapp accueille les membres du conseil d'école et indique que la personne chargée d'établir le compte-rendu sera Madame Marion CHONTOS.

Direction : M. Guy RAPP, directeur primaire

Enseignants : M. BUATHIER-MULLER ; Mmes PERNIER, BROCARD, AUVE, JONNIAUX LEMESLE, TERZIAN, BAIRAKTARI, BELLONE, MONOS, LAGONIKA

Parents élus : Mmes ANDROUTSOU-GIOUZENI, MIKELIS, BOESPFLUG, MIKHOS-PANAGIOTIDIS, ORLITSKAYA-KAPNIAS, KHAYATEI-TREBAK, TELAKI-DRAKOPOULOU

Secrétaire de séance : Mme Marion CHONTOS

Monsieur RAPP présente l'ordre du jour :

- **Approbation du compte-rendu du Conseil d'école du 07/02/2023 (Calendrier scolaire 2023/2024, en attente de validation)**
- **Préparation de la rentrée 2023**
Calendrier scolaire 2023/2024 (voir ci-dessus : conseil du 07/02/2023)
Campagne d'admissions et de réinscriptions : état des lieux
Entrée en sixième SIB et OGALCH
- **Vie de l'école**
Les règles de vie, discipline à l'école et absentéisme
Projets en cours
- **Gestion /Travaux**
Information donnée par Mme GADINI, DAF du LFHED

1. Compte rendu du 07/02/2023

- Pour information, le calendrier proposé en conseil d'école a été validé en conseil d'établissement le 09/03 et transmis à l'AEFE pour validation finale. Nous attendons leur réponse.

Compte-rendu du conseil du 14 mars 2023

Le compte-rendu de ce conseil sera envoyé pour relecture, afin d'être rapidement transmis aux parents pour leur information. Il leur sera indiqué qu'il devra néanmoins officiellement être adopté lors du troisième conseil d'école. Le directeur demande un retour rapide.

2. Préparation de la rentrée 2023-2024

a) La campagne d'admission était ouverte du 10 janvier au 10 février 2023

- La plateforme EDUKA était accessible depuis le 10 janvier et les parents devaient saisir une demande d'inscription en ligne.

- **La plateforme est régulièrement réouverte quelques jours car nous sommes contactés par de nouvelles familles et, comme chaque année, de nouvelles inscriptions arriveront jusqu'à la rentrée.**
 - Madame Duhamel est chargée de la gestion de ces dossiers.
 - A ce jour, **122 dossiers** ont déjà été traités. Pour rappel, ceux-ci sont classés selon les priorités indiquées sur le site dans l'onglet « *conditions d'inscription* ».
1. *Les enfants de nationalité française (si l'enfant vient d'un système scolaire autre que français, un test de positionnement sera obligatoire).*
 2. *Les enfants de nationalité autre, scolarisés dans un établissement de France ou un établissement français de l'étranger.*
 3. *Les enfants venant des écoles maternelles partenaires (**la priorité ne concerne que les demandes pour une entrée au CP**), ainsi que les enfants issus de fratries dont les frères et sœurs sont déjà scolarisés au Lycée.*
 4. *Les enfants des anciens élèves de l'établissement.*

Tableau des nouvelles demandes par niveau

Niveaux	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Demands	18	17	15	40	5	5	9	13

Remarques

- **Ces chiffres datent du 10/03.**
- Pour information **144 dossiers** avaient été traités l'an passé au 16/03.
- **Nous continuons de recevoir des demandes.**
- Ces demandes proviennent de familles grecques mais par rapport à l'an passé il y a plus de demandes pour des élèves français ou venant du réseau AEFE.
- 3 réunions d'informations/portes ouvertes ont été organisées au lycée les samedis matin (12 novembre, 10 décembre et 21 janvier).
- **La semaine du 20/03**, nous rencontrerons en présentiel les familles désirant inscrire leur enfant en GS et au CP. Ces rencontres permettent à l'école de connaître le projet familial des parents et l'accompagnement linguistique à mettre en place, si nécessaire. Tous Les enfants sont accueillis pendant une heure trente « *d'école à la française* » tandis que leurs parents sont reçus en entretien individuel. Désormais, nous travaillons plus sur les dossiers de profil linguistique et croisons les informations avec celles recueillies lors des entretiens avec les familles.
- Les décisions d'admission seront rendues, par le directeur, fin mars/début avril et nous connaissons à peu près les effectifs et la structure de l'école primaire pour l'année 2023-2024 dans le courant du mois de mai en tenant compte des réinscriptions.
- Le directeur maîtrise les effectifs du primaire. Un maximum de 31 classes avec maximum 24 élèves /classe (GS et CP surtout) est visé. Le directeur veille à réguler chaque année le nombre d'élèves compte tenu des places au secondaire. Les effectifs varient très peu (autour de 700 élèves) depuis quelques années.

b) Campagne de réinscriptions ouverte jusqu'au 17 mars

- Elle sera prolongée **au-delà du 17 mars**, des familles ne s'étant pas connectées.

- **Réinscriptions la date du 12/03 :**

Classe	Retour
Ms	20
Gs	42
Cp	50
Ce1	101
Ce2	114
Cm1	116
Cm2	116

- Ce qui fait le total « effectifs prévisionnels » à ce jour par niveau :

	LFHED + NV	TOTAL
PS	18	18
MS	20 + 17	37
GS	42 + 15	57
CP	50 + 40	90
CE1	101 + 5	106
CE2	114 + 5	119
CM1	116 + 9	125
CM2	116 + 13	129
		681

c) **Entrée en sixième SIB et OGALCH**

- Ces deux parcours ont été présentés aux familles d'élèves de CM2 **le jeudi 2 février**.
- Ces réunions se sont déroulées en présentiel.
- Les inscriptions s'effectueront prochainement.
- Ces tests se dérouleront en avril et mai.
 - Ecrit SIB : mardi 25 avril
 - Ecrit OGALCH : mercredi 26 avril
 - Oraux SIB : mercredi 3 et jeudi 4 mai
- Les tests permettent d'apprécier si le niveau de l'enfant est suffisant pour suivre l'une de ces 2 sections : 1 test écrit pour l'OGALCH, un test oral et un test écrit pour la SIB.
- La correction est anonyme (juste avec numérotation des copies).
- Les élèves peuvent s'inscrire aux deux épreuves.

Question :

- Mme MIKELIS (APE) demande si les élèves suivent le cursus SIB jusqu'au bout.
Mme BELLONE (enseignante d'anglais) répond que le nombre d'élèves diminue au niveau des classes du lycée.

d) **Liaison cm2/6^{ème} :**

- Interventions de M. François PORET, en juin (date à confirmer) comme l'an passé avec une seconde intervention à la rentrée.

3. Vie de l'école

a) Règles de vie : absentéisme

- Ce point renvoie à l'assiduité des élèves (avant et au retour des congés) et le courrier envoyé par le directeur aux familles au retour des vacances de février (12% d'absents le 28/02).

Rappel concernant les absences : les absences doivent nous être obligatoirement signalées. Nous nous trouvons en effet dans des situations où les parents n'informent pas le bureau du primaire de l'absence de leur enfant (signalement, excuse, demande exceptionnelle).

Rappel : La scolarité est obligatoire dès 3 ans dans le système français. Cela est dit aux familles aux journées portes ouvertes et est répété au cours de l'année.

Monsieur RAPP informe également le conseil d'école qu'il n'est pas possible d'utiliser le réseau Watts'app (ou autres) des parents de la classe pour faire circuler des informations autres que celles strictement réservées au rôle des parents-relais. Il ajoute que les représentants de l'APE avaient proposé une charte des parents relais. Celle-ci est quasiment terminée et sera présenté au prochain conseil.

- **Surveillances :** Monsieur RAPP informe le conseil d'école des incidents causés par certains élèves du secondaire dans les couloirs ou dans la cour. Il regrette l'absence de surveillants (AED du secondaire) dans le bâtiment ou sur des espaces extérieurs partagés, pendant la pause méridienne et surtout les interours. Il doit « patrouiller » et intervenir, lui ou ses assistantes, pour éviter incidents et/ou détériorations de matériel. Cette situation a été signalée au Proviseur et à la vie scolaire. M. RAPP considère que c'est une faute professionnelle.

Monsieur BUATHIER (enseignant de PSC/MSC) ajoute qu'il faut parfois séparer des élèves, sans surveillance, qui se battent.

Monsieur RAPP rappelle qu'au primaire les récréations du matin et de l'après-midi sont effectuées sous la surveillance des enseignants, celle de la pause méridienne par les AED du primaire. Malgré le nombre d'élèves, peu d'incidents sont reportés. Monsieur RAPP ajoute enfin qu'il réunit ses surveillants régulièrement pour faire le point.

Toilettes des primaires (cour) : Des retours sur le fait qu'elles sont sales. Les parents élus (APE) signalent le fait que des enfants plus grands fument la cigarette électronique ou pas, dedans. Le directeur en informera l'intendance et la vie scolaire dès demain matin.

- **Courrier concernant le harcèlement scolaire et informant du protocole en place au LFHED pour y répondre et ligne verte internationale 'ontpas encore été envoyés.**

Le directeur demandera au proviseur de diffuser ce document à l'ensemble de la communauté éducative.

- **EBEP :** Les parents élus (APE) demandent de prêter une attention très particulière à la façon dont un enseignant suggère à un parent un éventuel trouble du comportement, du développement ou de l'apprentissage d'un élève (autisme, trouble de l'attention, hyperactivité, dysphasie/dyslexie etc).

Monsieur RAPP rappelle que si les enseignants sont bien placés pour déceler ce genre de troubles. Il les a déjà informés qu'ils ne sont pas professionnels de santé. Seul un médecin peut prescrire des séances d'orthophonie. Mme Gounari va organiser, pour chaque niveau, une présentation au corps enseignant des signes avant-coureurs et de la façon dont on les annonce aux parents. L'objectif est de répondre rapidement aux besoins de l'élève en respectant les étapes.

- **Listes de professionnels francophones :** Certains n'ont pas de disponibilité et suggèrent des collègues hellénophones.

M. RAPP remercie les parents pour cette information. La liste de ces thérapeutes est mise à jour.

- **Système de badges pour la récupération des élèves** comme cela était fait dans le passé.

Le directeur pense qu'il y réfléchit pour la rentrée prochaine et que ce sera mis en place. Cela rassurera autant les familles que l'établissement. Les personnes autorisées étant connues dès la période de pré-inscription, cela ne devrait pas être difficile à mettre en place.

- **Retour positif des parents ayant leurs enfants en AES** (tennis, karaté, roller, mini sports, ballet/danse). Les parents remercient Efy YACOUB (responsable de l'organisation des AES) concernant le système d'évaluations reçues début 2023. Serait-il possible de l'étendre à toutes les AES?

Les évaluations en question ont été rédigées par la société gérant ces activités et ce, à notre demande. M. RAPP va en parler à Mme YACOUB. Concernant le catalogue des activités pour l'an prochain, il sera mis en ligne mi-juin. Le directeur tiendra compte de la question du multisports.

b) Projets

- **Nombreuses sorties depuis la rentrée** (Mont Hymette, Centre culturel Niarchos, Planétarium à la Fondation Eugenides, Politistiko Parko, marché d'Agia Paraskevi, 11 novembre, centre Keramar, Stamata (Ktima Kokotou) /vigne, Vravra, musées...
- **Festival International du cinéma** : 20 classes se sont rendues aux séances proposées par le festival dont le LFHED est partenaire.
- **Projet Les Incorruptibles** : 26 classes sont inscrites à ce prix littéraire (de la maternelle au CM2) (19 l'an passé)
- **Projet de zone « Echos d'escaliers » avec la fondation Tara Océans** : 10 classes (CM1 et CM2) *Échos d'escaliers s'inscrit dans les objectifs d'éducation au développement durable. A l'invitation du capitaine, il est proposé aux élèves de partir en expédition virtuelle autour du Monde à travers les lieux d'escale et de réaliser des activités pour répondre à des problématiques sur les enjeux de développement durable. Les destinations des escales sont l'opportunité de découvrir des enjeux locaux environnementaux qui font écho à des enjeux globaux. Une production finale sous un format libre est demandée.*
- **Projet AEFÉ « Contes d'Europe »**
- **Projet de zone AEFÉ** : « Challenge Danse » avec les 5 classes de CP
- **Voyage pédagogique à Mistra** : 6 classes (CM1 + CM1/CM2)
 - Lundi 20 au mercredi 22 mars 2023 – Cm1A et Cm1B
 - Mercredi 22 au 24 mars 2023 – Cm1D et Cm1F
 - Mercredi 29 au 31 mars 2023 – Cm1C et Cm1E.
- **Semaine nautique** : les 4 classes de CM2 +CM1/CM2
- **Les 100 jours de nos élèves de CE1 + CPC**. C'était une journée très attendue depuis le début de l'année par tous les élèves. Leurs productions étaient magnifiques et ont été partagées en ligne pour le bonheur des petits et des grands (voir le site Internet du LFHED).
- **Projet Poincaré** (défis mathématiques), classes de CM2
- **Course aux nombres projet AEFÉ**. 4 classes inscrites à ce projet (à ce jour mais les inscriptions ne sont pas closes)
- **Le printemps des poètes** est un projet qui se déroule chaque année. Un arbre à poèmes sera installé et un évènement Land Art organisé sur le terrain de football le 23/03.
- **Projet de zone « Graines de philo »** : Pratiquer des ateliers philosophiques à partir d'albums de jeunesse: *Les ateliers philosophiques mettent en projet et en acte le développement de l'esprit critique qui constitue, pour l'OCDE, la compétence éducative la plus importante du 21e siècle, juste devant la créativité, ainsi que les compétences qui y sont associées : la gestion des émotions, la capacité à analyser le fonctionnement de sa propre pensée.*
9 classes (du CP au CM2)
- **Intervenants**
 - Ateliers philosophiques : M. RAPP informe le conseil qu'il a rencontré une mère d'élève (Mme TEA) qui a déjà animé des ateliers philosophiques et qui intervient sur **2 classes**.

- Ateliers poterie (classes de CE2)
- Atelier en arts visuels CE1.
- Illustrateur (M. PRUAL REAVIS) projet CE1B (Les monstres mythologiques) et CM2A (Livre d'histoire de la classe, à illustrer)
- **Projet artistique à la maternelle avec M. Hugo DURAS (6 classes)**
- Le Père Noël a rencontré les enfants de la maternelle. La somme offerte par l'APE a permis de proposer un spectacle **par la troupe de théâtre Kokkini Klosti le 17/12**. Le directeur remercie l'association pour le cadeau de Noël offert aux élèves de maternelle.
- **Fête Du Printemps, organisée par l'APE** : elle se déroulera le dimanche 28/05. Un concours d'affiche sera lancé prochainement.

5. **Gestion et travaux (informations données par Mme Gadini, DAF du LFHED)**

- Monsieur RAPP remercie le donateur pour les travaux cour de la maternelle. Il informe les membres d'un appel à d'autres donateurs à été lancé.
- Des peintures et tracés seront demandés dans la grande cour.

6. **Questions des parents :**

Le directeur répond à diverses questions des représentants de parents :

- **Le contrat d'assurance a-t-il été partagé par Mme Gadini ? (APE)**
Il sera mis à jour sur le site du LFHED pour qu'il soit connu de tous les parents.
- **Un nid de guêpes a été repéré dans la cour. (APE)**
Comme à chaque fois, M. Gérard VOGEL intervient. Il en est de même concernant les chenilles processionnaires compte tenu du nombre d'enfants présentant des allergies.
- **Des enfants se sont plaints que les toilettes ne ferment pas (CPE).** *Le directeur demande lesquelles sont concernées afin de faire remonter au service de l'intendance. Il sera également rappelé aux élèves de laisser ces endroits propres (règlements de classe).*
- **Concernant la restauration scolaire et suite à l'appel d'offre, certains parents attendent le résultat afin d'inscrire leur enfant. Quand celui-ci sera connu ? APE et CPE**
le directeur explique au conseil que le processus de choix du prestataire est en cours.
- **Au sujet des allocations familiale grecques, επίδομα παιδιού, (APE) la procédure a changé.**
*Cette année et il faut donner le numéro de matricule de l'élève. Il y a une option proposée sur la plateforme de l'OPEKA pour les enfants scolarisés dans des écoles n'ayant pas de matricule My School, comme c'est le cas pour le LFHED. Il suffit pour les parents de cocher l'option "non inscrit/ χωρίς φοίτηση" dans la section concernant les renseignements de/des enfants puis, avant d'envoyer le dossier, d'attacher un certificat justifiant de l'inscription de l'enfant pour l'année scolaire en cours etc. Sur le site (en grec) des précisions sont données dans la FAQ, question 10 <https://opeka.gr/oikogeneies/epidoma-paidiou/erotiseis-apantiseis/>
*Le Secrétariat du Primaire en a déjà fait parvenir hier le document sans problème à un parent qui a pu finaliser sa demande. Un document type a été préparé.**
- **Une proposition est émise par les parents pour la cour du primaire (APE) :** *Apparemment les ballons sont interdits durant la récré (seulement quelques cordes à sauter sont mises à disposition des enfants). Remarquant que les enfants s'amuse donc soit à se courir après, soit à remplacer les ballons par des pommes de pin ce qui engendre autant de bousculades ou autres petits accidents, ils proposent de réaliser des jeux peints pour les occuper comme ceux-ci-dessous. Ils se proposent aussi pour les réaliser si besoin à moins que les enfants eux-mêmes ou des classes veuillent bien participer à la réalisation.
*Monsieur prend note de la remarque. Il demandera dans un premier temps d'ajouter des jeux dessinés au sol.**

- **Cartes de foot (perte, vols, échanges « forcés »).** Certains parents voudraient ouvrir la discussion à ce sujet mais ne souhaitent pas les interdire. (APE et CPE)
- M. RAPP rappelle que les jeux de cartes (Pokemon, foot ...) sont interdits (Règlement intérieur de l'école primaire voté en conseil d'école le 22/11/2022 et placé sur le site Internet de l'établissement) et donc accessible à tous les parents. Certains élèves pouvant jouer calmement, il les a tolérés mais il reste très vigilant concernant les débordements., (APE)
- (APE)se
- **La sortie de la maternelle** à 14h35 ou 16h35 donne entière satisfaction : les enfants sont remis à leurs parents dans la cour sauf jours de pluie.
- **Sorties scolaires (CPE) :** Le directeur rappelle que le choix des sorties scolaires est effectué par les enseignants. L'établissement organise des sorties et des voyages scolaires dans un objectif pédagogique précis (travail préalable dans la classe, réinvestissement au retour). Il informe également le conseil qu'un budget est alloué, par niveau, pour les transports. Le coût de ces dernier a fortement augmenté ce qui a limité le nombre de sorties.
- **Listes de fournitures (CPE) :** Le directeur rappelle que ces listes se discutent entre collègues de chaque niveau. Nous restons vigilants sur la quantité et le montant de ces listes. Les enseignants complètent ces listes avec du matériel acheté par l'établissement.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés le conseil se termine à 17h30.

Le directeur remercie les membres présents.

Le prochain conseil d'école aura lieu **mardi 13 juin 2023**

Compte rendu validé le 13 juin 2023